

L'Intersyndicale des personnels de l'UQTR rencontre le CA de l'UQTR



Comme à chaque année depuis 2003, l'Intersyndicale des personnels de l'UQTR (IPUQTR), qui regroupe les professeurs, les chargés de cours et les employés de soutien, a rencontré les membres du conseil d'administration de l'UQTR. La rencontre fut l'occasion de discuter du projet de loi 38 sur la gouvernance universitaire, de la réforme de la Loi de l'UQ, de la réforme académique et des travaux du CARA et du plan stratégique 2010-2013 de l'institution.

On reconnaît sur la photo (de gauche à droite) : Martin Gélinas, vice-recteur aux ressources humaines, Ghislain Bourque, recteur, Richard Boucher, président du conseil, Carole Neill, présidente du Syndicat des chargés de cours et Michel Volle, président du Syndicat des professeurs et des professeures. Denise Béland, présidente du Syndicat des employées et employés de soutien, membre de l'IPUQTR, était absente.



Enquête sur le corps professoral québécois

La recherche universitaire (2)

Afin d'obtenir des données plus larges sur la situation d'emploi et la satisfaction au travail des effectifs professoraux de toutes les universités au Québec et de tous les secteurs disciplinaires, la Fédération québécoise des professeurs et professeurs d'université (FQPPU) a entrepris une vaste enquête quantitative au printemps 2008.* Au total, 1328 professeurs ont répondu à un questionnaire en ligne d'une durée de 35 minutes. Le questionnaire comportait

près de soixante questions réparties en huit sections. Malgré le fait que les professeurs de l'UQTR étaient en grève durant la distribution du questionnaire, ils furent parmi les plus nombreux à y répondre : 34,8 % pour l'UQTR comparativement à 28,2 % pour l'ensemble des autres universités.

Nous publions, dans ce deuxième article de trois, quelques tableaux de l'enquête où nous comparons les réponses des professeurs de l'UQTR avec celles des professeurs des autres universités concernant la recherche.

Nous publierons dans un troisième article les tableaux sur le niveau de satisfaction des professeurs à l'égard de leur emploi.

Tableau 6
Distribution des répondants selon l'appartenance à une équipe de recherche

Membre équipe recherche:	UQTR	Autres
Oui	73	69,7
Non	27	30,3
Total	100 % (N=115)	100 % (N=1213)

« Un des énoncés du questionnaire visait à savoir si les professeurs font partie ou non d'une équipe de recherche. Le tableau montre que près des trois quarts des répondants de l'UQTR appartiennent à une équipe de recherche comparativement à 69,7 % des professeurs des autres universités. »

Tableau 7
Distribution des répondants selon l'évaluation de l'influence des règles de financement sur leurs activités de recherche

Les règles de financement permettent de faire ce que je veux :	UQTR	Autres
Toujours	3,6	5,0
Souvent	11,8	18,1
La plupart du temps	31,8	40,5
Rarement	39,1	28,4
Jamais ou presque	13,6	8,0
Total	100 % (N=115)	100 % (N=1213)

« Pour réaliser leurs activités de recherche, les professeurs suivent en majorité le modèle de la recherche subventionnée. Dans les deux groupes, 31,8 % et 40,5 % des professeurs évaluent que leurs activités de recherche sont influencées la plupart du temps par des règles de financement. Plus du tiers des répondants de l'UQTR prétendent que ces règles leur permettent rarement de faire ce qu'ils veulent en recherche. »

*Enquête sur le corps professoral québécois : portrait des répondants de l'UQTR par Frédéric Deschenaux et Mélanie Belzile. L'enquête pour l'ensemble du Québec est disponible sur le site web de la FQPPU : <http://fqppu.org/themes/corps-professoral.html> Le volet UQTR est disponible sur le site web du SPPUQTR : www.sppuqtr.ca/actualités/Mémoires,communiqués,avis...

Tableau 8
Distribution des répondants selon qu'ils ont ou non demandé une subvention évaluée par un comité de pairs

Demander une subvention :		
	UQTR	Autres
Oui	56,5	59,2
Non	43,5	40,8
Total	100 %	100 %
	(N=115)	(N=1213)

« La pratique de faire appel au financement de la recherche par les conseils subventionnaires est largement partagée. Le tableau 8 indique que plus de la moitié des répondants (56,5 % c. 59,2 %) ont fait une demande de subvention qui a été évaluée par un comité de pairs. L'ensemble des universités obtient une proportion un peu plus élevée que l'UQTR pour cette distribution même si la différence est non statistiquement significative ».

Tableau 9
Distribution des répondants selon qu'ils bénéficient ou non de fonds octroyés par des comités de pairs

Bénéficiaire d'une subvention par un comité de pairs:		
	UQTR	Autres
Oui	56,6	63,5
Non	43,4	36,5
Total	100 %	100 %
	(N=115)	(N=1213)

« Le tableau 9 va de pair avec les résultats du tableau précédent et il présente un portrait presque similaire. Plus de la moitié des répondants de l'UQTR ont reçu des fonds octroyés par des comités de pairs comparativement à 63,5 % pour l'ensemble des universités. Encore une fois, on remarque que le pourcentage des professeurs de l'UQTR est moins élevé que celui pour l'ensemble des universités. »

Tableau 10
Distribution des répondants selon qu'ils bénéficient ou non de fonds autres que ceux octroyés par un comité de pairs

Bénéficiaire d'autres sources de financement:		
	UQTR	Autres
Oui	39,1	29,5
Non	60,9	70,5
Total	100 %	100 %
	(N=115)	(N=1213)

« En ce qui a trait au financement en provenance d'autres sources, on apprend qu'un peu plus d'un tiers des professeurs de l'UQTR bénéficient de fonds autres que ceux octroyés par un comité de pairs alors que pour l'ensemble des universités, cela représente une proportion de 29,5 %. »

Tableau 11
Distribution des répondants selon l'évolution des conditions en recherche

Conditions en recherche:		
	UQTR	Autres
Beaucoup améliorées	3,5	7,6
Un peu améliorées	18,3	26,1
Un peu détériorées	40,0	31,9
Beaucoup détériorées	24,3	17,0
Je ne sais pas	13,9	17,4
Total	100 %	100 %
	(N=115)	(N=1213)

« Concernant l'évolution des conditions en recherche de l'établissement, la plus grande proportion des deux groupes remarquent que les conditions se sont quelque peu détériorées. Parmi les répondants, on note que les professeurs des autres universités sont deux fois plus nombreux que ceux de l'UQTR à trouver que les conditions en recherche se sont beaucoup améliorées. »

Sondage sur la recherche à l'UQTR

Ismail Biskri

Directeur du Département de mathématiques et d'informatique et vice-président aux affaires universitaires du SPPUQTR



La concurrence entre les universités est de plus en plus féroce. Les règles de financement universitaire, basées sur le nombre de EETP (Étudiant équivalent temps plein), incitent les universités à se livrer à une course effrénée à la « clientèle », les amenant, de plus en plus, à délocaliser, sans garantie de rentabilité financière, une partie de leur campus, comme par exemple : l'Université de Sherbrooke à Longueuil; l'UQO à St-Jérôme; l'UQAC à Lévis; l'UQTR à Québec et Longueuil, l'Université Laval à Montréal, etc.

Il en est de même concernant le financement de la recherche universitaire. Les budgets des grands organismes subventionnaires stagnent et le nombre de demandes explosent. De plus, le MELS a modifié ses règles d'attribution des subventions de recherche. Auparavant, les universités recevaient une subvention statutaire sans être reliée directement aux mètres carrés des espaces de recherche peu importe les retombées de ces recherches. Dorénavant, le MELS verse aux universités des frais indirects de recherche reliés directement aux montants des subventions et des commandites générés par les professeurs. Plus les professeurs obtiennent du financement externes, plus l'université reçoit des frais indirects de recherche. Cela n'est pas sans exercer des pressions importantes sur les professeurs afin que leurs projets de recherche obtiennent du financement externe dans un environnement qui reste de plus en plus difficile.

C'est dans ce contexte de rareté des ressources financières affectées à la recherche que le comité des affaires universitaires (CAU)* du SPPUQTR s'est questionné sur l'appui que pouvait apporter l'institution aux professeurs-chercheurs de l'UQTR. Le CAU était aussi intéressé à

connaître la perception des professeurs quant aux services offerts par l'UQTR.

En avril 2009, le CAU décide de réaliser un premier sondage à l'attention des professeurs afin de mieux connaître leur appréciation des efforts déployés par la Direction de l'UQTR afin de les soutenir dans le développement de la recherche.

Les résultats préliminaires du sondage ont été présentés aux délégués syndicaux et aux directions de département en juin 2009 ainsi qu'à la vice-rectrice aux études de cycles supérieurs et à la recherche et son équipe en octobre dernier.

Les résultats du sondage ont été subdivisés en quatre sections: **profil des répondants, financement de la recherche à l'UQTR, soutien administratif aux chercheurs et appréciation des professeurs quant à l'appui apporté.** Les résultats feront l'objet d'une série d'articles dans le *Point d'ancre*.

Profil des répondants

Il était possible de répondre électroniquement aux 75 questions du sondage et cela entre le 21 avril et le 15 mai 2009. Même s'il fallait près de 45 minutes pour y répondre, plus de 190 professeurs ont répondu à au moins une question. L'effectif s'établit toutefois entre 165 et 175 répondants. Un tel nombre de répondants représente plus de 50 % des professeurs susceptibles, en excluant les professeurs en congé de maladie, en congé sans traitement, en sabbatique et en perfectionnement ou à l'étranger durant la période.

Voici la première série de tableaux concernant le profil des répondants.

Tableau 1

Sexe		
Féminin	56	35 %
Masculin	105	65 %
Nombre de répondants	161	

Tableau 2

Groupe d'âge			
20-30 ans	1	1 %	55 %
31-40	28	18 %	
41-50	59	37 %	
51-60	57	36 %	45 %
60 et plus	14	9 %	
Nombre de répondants	159		

Tableau 3

Nombre d'années d'expérience universitaire			
Moins de 5 ans	38	24 %	45 %
6 à 10 ans	34	21 %	
11 à 20 ans	45	28 %	46 %
21 à 30 ans	28	18 %	
Plus de 30 ans	15	9 %	
Nombre de répondants	160		

Tableau 4

Année d'embauche à l'UQTR		
avant 1980	7	5 %
1980-2000	69	48 %
Après 2000	68	47 %
Nombre de répondants	144	

Tableau 5

Formation			
1er cycle	2	1 %	
2e cycle	7	4 %	
3e cycle	85	53 %	94 %
Postdoctoral	67	42 %	
Nombre de répondants	161		

Tableau 6

Secteur dans lequel vos travaux de recherche s'inscrivent (tel que défini par les organismes subventionnaires)		
Sciences sociales et humaines (Départements de lettres et communication sociale, histoire, géographie, langues modernes, sciences de l'éducation, philosophie, études loisir, culture tourisme, arts, sciences comptables, sciences de la gestion, etc.)	73	45 %
Sciences naturelles et génies (Départements de génies, de mathématiques et informatique, de chimie-biologie, de physique, etc.)	58	36 %
Sciences de la santé (Départements de psychologie, de psychoéducation, des sciences infirmières, de chiropratique, des sciences de l'activité physique etc.)	31	19 %
Nombre de répondants	162	

Tableau 7

Y a-t-il un ou des programmes de 2e cycle dans votre département?		
Oui	161	88 %
Non	23	13 %
Nombre de répondants	184	

Tableau 8

Y a-t-il un ou des programmes de 3e cycle dans votre département?		
Oui	130	71 %
Non	52	29 %
Nombre de répondants	182	

Tableau 9

Menez-vous actuellement un ou des projets de recherche?		
Oui	173	97 %
Non	5	3 %
Nombre de répondants	178	

Tableau 10

Combien d'heures par semaine consacrez-vous en moyenne à vos activités de recherche durant les sessions automne et hiver?			
1 à 5 heures	14	8 %	29 %
6 à 10 heures	36	21 %	
11 à 20 heures	52	30 %	71 %
Plus de 20 heures	73	42 %	
Nombre de répondants	175		

Tableau 11

Combien d'heures par semaine consacrez-vous en moyenne à vos activités de recherche durant la session d'été?			
1 à 5 heures	5	3 %	8 %
6 à 10 heures	9	5 %	
11 à 20 heures	36	20 %	92 %
Plus de 20 heures	127	72 %	
Nombre de répondants	177		

Tableau 12

Dans votre département y a-t-il un regroupement de chercheurs (centre de recherche, groupe, laboratoire, institut, chaire, etc.)?			
Oui	160	93 %	
Non	12	7 %	
Nombre de répondants	172		

Tableau 13

La présence d'un regroupement de chercheurs (centre de recherche, groupe, laboratoire, institut, chaire, etc.) dans votre département favorise la réalisation de vos projets de recherche?			
Pas du tout d'accord	21	12 %	19 %
Pas d'accord	12	7 %	
Ni en désaccord ni d'accord	49	28 %	53 %
D'accord	38	22 %	
Tout à fait d'accord	56	32 %	
Nombre de répondants	176		

Tableau 14

Les travaux du regroupement de chercheurs (centre de recherche, groupe, laboratoire, institut, chaire, etc.) font-ils l'objet de discussions lors des assemblées départementales?			
Jamais	44	25 %	
Rarement	62	35 %	60 %
Parfois	54	30 %	
Fréquemment	18	10 %	40 %
Nombre de répondants	178		

En résumé :

1. 55 % des répondants ont 50 ans et moins;
2. 2/3 des répondants sont des professeurs masculins;
3. 45 % ont moins de 11 ans d'expérience universitaire et 46 % indiquent de 11 à 30 ans d'expérience;
4. 47 % des répondants ont été embauchés après l'année 2000;
5. 94 % des répondants disposent d'un doctorat ou d'un diplôme d'études postdoctorales;
6. 45 % des répondants proviennent du secteur des sciences sociales et humaines, 36 % des sciences naturelles et génie et 19 % des sciences de la santé;
7. 97 % des répondants mènent actuellement un ou des projets de recherche;
8. 71 % des répondants œuvrent dans un département offrant des études de 3^e cycle et où on retrouve à 93 % un regroupement de chercheurs (laboratoires, groupes, centres, instituts, chaires, etc.);
9. 77 % des répondants font ou ont fait partie d'un regroupement de chercheurs;
10. 53 % des répondants mentionnent que la présence d'un groupement de chercheurs favorise leurs projets de recherche;

11. 60 % des répondants mentionnent que les activités des regroupements ne sont jamais, sinon rarement, abordées en assemblée départementale;

12. 42 % des répondants consacrent plus de 20 heures à la recherche durant les sessions automne et hiver et ce chiffre grimpe à 72 % pour la session d'été;

Le profil des répondants au sondage sur la recherche est très représentatif du profil de l'ensemble du corps professoral trifluvien au 1^{er} juin 2009. De plus, le sondage reflète bien la situation et les perceptions des professeurs plus actifs en recherche. Considérant le taux de participation exceptionnel et la promptitude avec laquelle les professeurs ont répondu, le CAU considère que le sondage sur la recherche à l'UQTR reflète bien la situation actuelle.

Dans le prochain article, nous présenterons les résultats du sondage sur les sources de financement de la recherche à l'UQTR.

*Le CAU était composé des professeurs Robert Lanouette du Département de génie chimique, Pierre Sicard du Département de génie électrique et génie informatique, Andrée-Claire Brochu du Département des sciences de l'éducation, Pierre Tancrede du Département de chimie-biologie et Ismaïl Biskri du Département de mathématiques et d'information et vice-président aux affaires universitaire et de Alain Gamelin, conseiller aux affaires universitaires du SPPUQTR.

**Collaboration
Alain Gamelin
conseiller aux affaires universitaires
SPPUQTR**

Le fonds de défense professionnel (FDP)

Une police d'assurances

Sylvain Beaudry
Professeur au Département des
sciences comptables et trésorier du
SPPUQTR



Chaque année, les membres du comité d'étude sur le fonds de défense (CEFDP) du SPPUQTR se rencontrent pour faire le point sur les rendements obtenus et réévaluer les règles de gestion et d'utilisation du FDP.

De plus, le comité rencontre les deux courtiers responsables de la gestion des capitaux afin de faire le point sur leurs performances respectives. Notons qu'en 2008, le Syndicat a convenu d'ajouter un troisième courtier dans la gestion du fonds. **Valeurs mobilières Desjardins** s'est donc ajouté à RBC Valeurs mobilières et à la Financière Banque Nationale. Dans quelques années, chacun des courtiers devrait être responsable de la gestion d'environ un tiers du FDP.

Pour l'année 2009-2010, le comité était composé des professeurs Richard Hould du Département de psychologie, Marc Bachand du Département des sciences comptables et du professeur retraité Ram Lakshmanan du Département de génie industriel. Le comité est présidé par le trésorier du comité exécutif, lequel doit, selon les statuts et les règlements, faire rapport annuellement de la situation du fonds.

Depuis toujours, deux principes ont guidé la gestion du FDP:

Les revenus de placement et d'intérêt doivent permettre :

- d'indexer le fonds;
- de financer une partie des coûts de fonctionnement du secrétariat syndical.

Règles d'utilisation du FDP

Le Syndicat a convenu que le fonds de défense professionnel doit contenir au minimum les sommes nécessaires pour :

- Verser aux professeurs en poste 100 % de leur salaire net pour une période de trente jours;
- Indexer le fonds de défense;
- Financer un maximum de 40 % des coûts de fonctionnement du secrétariat du Syndicat;
- Financer les obligations du Syndicat relativement à son personnel (forfaitaire de retraite).

Selon les plus récentes évaluations, les sommes nécessaires pour rencontrer ces obligations s'élevaient, au 31 mars 2009, à 1 817 542 \$. La valeur marchande du FDP se chiffrant, à cette date, à 761 542 \$, il manquait donc un peu plus de 1 M\$. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'Assemblée générale de septembre 2008 a accepté d'augmenter la cotisation syndicale à 2,5 % pour quelques années afin de renflouer le FDP.

Rendements du fonds pour 2008-2009

Au 26 octobre 2009, la distribution du FDP était la suivante :

Pour RBC Valeurs mobilières (RBC) :

- la partie du fonds sous sa responsabilité s'élève à 454 000 \$;
- au cours de la dernière année, cette partie du fonds a enregistré un rendement positif de 15,6 %;
- au cours des cinq dernières années, le rendement a été de 3,7 %;
- la répartition du fonds est la suivante :
 - 52,8 % en liquidité, en placements à revenus fixes et à capital garanti
 - 47,2 % en actions et en fonds d'investissement.

Pour Financière Banque Nationale (FBN) :

- la partie du fonds sous sa responsabilité s'élève à 452 275 \$;

- b) au cours de la dernière année, cette partie du fonds a enregistré un rendement positif de 16,8 %;
- c) au cours des cinq dernières années, le fonds a enregistré un rendement positif de 3,8 %;
- d) la répartition du fonds est la suivante :
 - 55 % en liquidité, en placements à revenus fixes et à capital garanti
 - 45 % en actions et en fonds d'investissement.

croissance des salaires, du montant disponible au début du conflit en 2007-2008.

Le FDP permet donc de disposer des sommes nécessaires afin de faire valoir les droits des professeurs et aussi de leur offrir un niveau de services que seuls les revenus de cotisation ne permettraient pas. De plus, le FDP s'avère être une assurance pour les membres du SPPUQTR, particulièrement lors de négociations pour le renouvellement de la convention collective. Est-il nécessaire de rappeler que,

	RBC	%	FBN	%	VMD/CD	%
Encaisse et équivalent	2 966 \$	1 %	272 \$	0 %	80 393 \$	46 %
Revenus fixes et capital garanti	170 124 \$	39 %	169 562 \$	39 %	73 045 \$	42 %
Fonds communs d'investissement et actions (dont certains à capital-garanti)	262 641 \$	60 %	266 912 \$	61 %	20 797 \$	12 %
Total	435 731 \$		436 746 \$		174 235 \$	
Répartition entre les courtiers		41,6%		41 %		16 %

Pour Valeurs mobilières Desjardins (VMD) :

- a) la partie du fonds sous sa responsabilité s'élève à 175 000 \$;
- b) les sommes ayant été versées durant l'été, l'évaluation des rendements est prématurée.

Le rétablissement graduel des marchés boursiers et le taux de cotisation actuel permettront de renflouer assez rapidement le FDP. À la fin de la présente convention collective, le FDP devrait compter environ 2M\$, l'équivalent, considérant l'augmentation du nombre de professeurs et de la

lors du dernier conflit de travail, les professeurs n'ont subi aucune perte financière?

La Fédération québécoise des professeurs et des professeurs d'université (FQPPU) a créé son propre fonds de défense (325 000 \$ en 2009) afin de supporter les syndicats membres lors de leurs négociations.

Collaboration
Alain Gamelin
conseiller aux affaires universitaires
SPPUQTR

Joyeuses fêtes
et
Bonne année 2010



Le secrétariat syndical sera fermé du
21 décembre au 4 janvier inclusivement.

La répartition 2010-2011 des postes de professeur à l'UQTR

Ismail Biskri

Directeur du Département de mathématiques et d'informatique et vice-président aux affaires universitaires du SPPUQTR



La commission des études spéciale du 20 octobre dernier a adopté la répartition des postes de professeur pour l'année 2010-2011. Le nombre de postes disponibles a été fixé à **390**.

Au 1er septembre 2009, l'UQTR comptait **371** postes occupés, soit le nombre exact prévu à la convention collective pour l'année 2009-2010. Pour atteindre ce nombre, la Direction compte toutefois :

- § 6 postes de professeur qui ont pris leur retraite avec un forfaitaire et qui sont comptabilisés pendant une année après leur départ;
- § 5 postes de professeur qui ont été seulement affichés, mais non comblés (tout poste affiché avant le 31 décembre est comptabilisé jusqu'au 1^{er} septembre de l'année suivante même s'il n'est pas comblé);
- § 3 postes de professeur suppléant;
- § 11 postes de professeur en retraite graduelle (décroissance de la tâche de travail pendant trois ans 75-50-25 %).

Si on ajoute à cette liste les professeurs en congé sans traitement, en congé de maladie, en sabbatique, en perfectionnement, etc., on constate qu'au 1^{er} septembre 2009, le campus comptait à peine 340 professeurs réguliers. Cela est bien peu, considérant que le nombre d'étudiants est toujours en croissance.

La nouvelle convention collective des professeurs prévoit qu'au 1^{er} septembre 2010, l'UQTR devra compter **381** postes occupés. Le processus de répartition des postes débute en octobre lorsque le conseil d'administration répartit les postes

dans les départements. Une fois cette étape complétée, les départements affichent les postes et sélectionnent les candidatures afin que les nouveaux professeurs débutent le 1^{er} juin de l'année suivante (1^{er} juin 2010). Le 1^{er} septembre de la même année, la Direction doit faire la démonstration que le nombre de postes occupés est conforme à celui prévu à la convention collective (381).

Afin de pouvoir compter 381 postes occupés, le conseil d'administration a adopté une répartition avec les caractéristiques suivantes :

- § Les départements ont demandé 29,5 nouveaux postes pour 2010-2011 (31 en 2009-2010);
- § Le conseil d'administration recommande **d'en accorder** seulement 12,5 postes (13 en 2009-2010) nouveaux postes;
- § Le conseil d'administration recommande de **maintenir** 17 postes libres actuellement et dont la justification reste à faire ou a déjà été établie (21 en 2009-2010);
- § La Direction recommande de **retirer** un poste déjà justifié ou sur le point de l'être et qui aurait pu être affiché par le département de génie industriel;
- § Si l'on tient compte des 12,5 nouveaux postes, des 12 postes dont la justification reste à faire et des 5 postes dont la justification est déjà acceptée, on constate que les départements devront, **avant le 1er juin 2010**, avoir embauché un minimum de 29,5 nouveaux professeurs, afin d'atteindre le nombre de postes occupés prévu le **1^{er} septembre 2010 : 381**. Cela sans tenir compte des départs qui auront lieu durant l'année.

Au cours des dix dernières années, à quelques exceptions près, il y avait, en moyenne, un écart d'une dizaine de postes entre le nombre fixé par le conseil d'administration et celui prévu à la convention collective. Cet écart a été plus important les années où la Direction a dû verser des pénalités de plusieurs centaines de milliers de \$ prévues à la convention collective pour le non-respect du plancher d'emploi.

Bilan de la répartition des postes à l'UQTR

	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	05-06	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11
1 Nombre de postes fixé par le CA en juin	372	371	360	364	359	354	366	363	365	375	390
2 Nombre de postes occupés en septembre	348	340	328	334	342	342	342	342	356	371	?
3 Nombre de postes prévus à la convention	355	355	330	330	334	341	341	341	356	371	381
4 Écart (entre lignes 1 et 2)	24	31	32	30	17	12	24	21	9	0	?
Écart (entre lignes 1 et 3)	17	16	30	34	25	13	25	22	9	4	9
5 Écart (entre lignes 2 et 3)	-7	-15	-2	4	8	1	1	1	0	0	?
	Pénalité	Pénalité	Pénalité								

Évolution des postes de professeur par département à l'UQTR

Départements	2000-2001	2003-2004	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Écart 2001-2011
	postes attribués	postes attribués	postes attribués	postes attribués	postes attribués	
Loisir, culture tourisme*	21	20	11	11	11	-48%
Maths et informatique	27	23	18	18	18	-33%
Philosophie	9	7	6	6	6	-33%
Arts	12	10	8	9	9	-25%
Langues modernes	8	7	6	7	7	-13%
Psychologie	37	36	35	36	36	-3%
École d'ingénierie	32	30	30	31	32	0%
Sciences de l'éducation	35	31	30	33	35	0%
Sciences humaines	19	19	18	19	19	0%
Sciences de l'activités physique	15	14	14	15	16	7%
Chimie-biologie	42	41	44	45	45	7%
Sciences de la gestion	38	37	37	38	41	8%
Physique	5	7	6	6	6	20%
Sciences comptables	14	16	19	21	21	50%
Sciences infirmières	12	14	19	17	18	50%
Lettres et communication*	15	14	22	22	23	53%
Chiropratique	10	16	14	16	17	70%
Psychoéducation	12	14	20	21	22	83%
Ergothérapie				4	6	
Théologie	5	4				
Hors département			3	3	2	
	368	360	360	378	390	6%

Source : Répartition des postes attribués pour les années concernées

*Sept postes en communication sociale furent rattachés au Département de français en 2006.

Opinions des professeurs sur le renouvellement du mandat du recteur Bourque

Le premier mandat du recteur Ghislain Bourque se termine en avril 2010.

La procédure de renouvellement de mandat de l'UQ prévoit qu'un chef d'établissement doit signaler, deux cents jours avant la fin de son mandat, son intention de solliciter un renouvellement.

Le recteur Bourque a fait savoir au conseil d'administration du 26 octobre dernier qu'il sollicitait un nouveau mandat de cinq ans.

Le comité de sélection, formé par l'Assemblée des gouverneurs le 4 novembre, a tenu une consultation auprès des cadres, des professeurs et des chargés de cours. Comme les résultats ne seront pas divulgués, l'Intersyndicale des personnels de l'UQTR (IPUQTR), fidèle à la tradition, a convenu de tenir une consultation parallèle auprès des professeurs, des chargés de cours et des employés de soutien et **d'en faire connaître les résultats**.

Nous publions les résultats de la consultation pour les professeurs.

Vous trouverez sur le site du sondage les résultats de la consultation pour les chargés de cours et les employés de soutien.

	Professeurs	
	Nombre	%
2. Depuis l'arrivée du recteur Ghislain Bourque, comment évaluez-vous le développement de l'enseignement à l'UQTR?		
a. Très satisfaisante	16	11,7
b. Satisfaisante	60	43,8
c. Insatisfaisante	38	27,7
d. Très insatisfaisante	14	10,2
e. Je ne sais pas	9	6,6
Nombre de répondants	137	
a+b	76	55,5
c+d	52	38,0

3. Depuis l'arrivée du recteur Ghislain Bourque, comment évaluez-vous le développement de la recherche à l'UQTR?		
a. Très satisfaisante	8	5,9
b. Satisfaisante	41	30,1
c. Insatisfaisante	35	25,7
d. Très insatisfaisante	43	31,6
e. Je ne sais pas	9	6,6
Nombre de répondants	136	
a+b	49	36,0
c+d	78	57,4

	Professeurs	
	Nombre	%
4. Depuis l'arrivée du recteur Ghislain Bourque, comment évaluez-vous la gestion des ressources humaines à l'UQTR?		
a. Très satisfaisante	11	8,1
b. Satisfaisante	27	19,9
c. Insatisfaisante	38	27,9
d. Très insatisfaisante	50	36,8
e. Je ne sais pas	10	7,4
Nombre de répondants	136	
a+b	38	27,9
c+d	88	64,7

5. Depuis l'arrivée du recteur Ghislain Bourque, comment évaluez-vous le déroulement des négociations pour le renouvellement de votre convention de travail?		
a. Très satisfaisante	10	7,5
b. Satisfaisante	13	9,7
c. Insatisfaisante	29	21,6
d. Très insatisfaisante	77	57,5
e. Je ne sais pas	5	3,7
Nombre de répondants	134	
a+b	23	17,2
c+d	106	79,1

	Professeurs	
	Nombre	%
6. Depuis l'arrivée du recteur Ghislain Bourque, comment évaluez-vous la gestion financière de l'UQTR?		
a. Très satisfaisante	24	17,8
b. Satisfaisante	53	39,3
c. Insatisfaisante	29	21,5
d. Très insatisfaisante	15	11,1
e. Je ne sais pas	14	10,4
Nombre de répondants	135	
a+b	77	57,0
c+d	44	32,6

7. Depuis l'arrivée du recteur Ghislain Bourque, comment évaluez-vous l'image projetée de l'UQTR et les efforts déployés pour établir des partenariats avec la communauté régionale?		
a. Très satisfaisante	14	10,4
b. Satisfaisante	41	30,6
c. Insatisfaisante	44	32,8
d. Très insatisfaisante	20	14,9
e. Je ne sais pas	15	11,2
Nombre de répondants	134	
a+b	55	41,0
c+d	64	47,8

8. Depuis l'arrivée du recteur Ghislain Bourque, comment évaluez-vous les communications internes entre la Direction et la communauté universitaire?		
a. Très satisfaisante	13	9,6
b. Satisfaisante	35	25,9
c. Insatisfaisante	34	25,2
d. Très insatisfaisante	47	34,8
e. Je ne sais pas	6	4,4
Nombre de répondants	135	
a+b	48	35,6
c+d	81	60,0

	Professeurs	
	Nombre	%
9. Depuis son arrivée, le recteur Ghislain Bourque a suscité plusieurs réorganisations administratives et académiques, comment évaluez-vous les résultats de ces réorganisations?		
a. Très satisfaisante	5	3,8
b. Satisfaisante	24	18,0
c. Insatisfaisante	35	26,3
d. Très insatisfaisante	52	39,1
e. Je ne sais pas	17	12,8
Nombre de répondants	133	
a+b	29	21,8
c+d	87	65,4

10. Comment évaluez-vous globalement les résultats du premier mandat du recteur Ghislain Bourque?		
a. Très satisfaisante	12	8,9
b. Satisfaisante	30	22,2
c. Insatisfaisante	42	31,1
d. Très insatisfaisante	45	33,3
e. Je ne sais pas	6	4,4
Nombre de répondants	135	
a+b	42	31,1
c+d	87	64,4

11. Considérant le processus de consultation, quelle est votre opinion sur le renouvellement du mandat du recteur Ghislain Bourque pour une seconde période de cinq ans?		
a. Très favorable	20	14,8
b. Plutôt favorable	24	17,8
c. Plutôt défavorable	35	25,9
d. Très défavorable	49	36,3
e. Abstention	7	5,2
Nombre de répondants	135	
a+b	44	32,6
c+d	84	62,2

Bourses syndicales d'études

Le 3 décembre dernier, le Syndicat des professeurs et des professeures procédait à la remise annuelle de ses bourses aux étudiants et aux étudiantes de l'UQTR. Chaque année, depuis le début des années 1980, le Syndicat remet plus de 10 500 \$ en bourses d'études. Le comité des services à la collectivité du Syndicat fixe les critères d'attribution et le service aux étudiants de l'Université fait la promotion et la sélection des récipiendaires.

Le professeur Emmanuel Habimana, du Département de psychologie et membre du comité des services à la collectivité, représente le Syndicat au jury de sélection.

Depuis 2006, le Syndicat ajoute de nouvelles bourses de 500 \$ dédiées à un étudiant-parent et un étudiant qui effectue un retour aux études.



Le professeur Jacques Baillargeon, directeur du Département de psychologie a remis la bourse de 2 000 \$ à Patricia Mattos, étudiante au doctorat continuum d'études en psychologie : profil intervention.



Les professeurs Raymond Corriveau et France Aubin du Département de lettres et communication sociale ont remis une bourse de 1 000 \$ à Renaud Barrière, étudiant à la maîtrise en lettres (avec mémoire - communication sociale).



Michel Volle, président du SPPUQTR a remis une bourse étudiant-parent de 500 \$ à Marie-Pierre Fréchette, étudiante au baccalauréat en sciences comptables.



Le professeur Corneille Kazadi du Département des sciences de l'éducation a remis une bourse de 500 \$ à Domitille Dubois, étudiante au baccalauréat en enseignement au secondaire : profil français.



Le professeur Dany Dessureault du Département de psychoéducation a remis une bourse de 500 \$ à Janelle Boudreau, étudiante au baccalauréat en psychoéducation.



Première rangée (de gauche à droite)

Janelle Boudreau, Baccalauréat en psychoéducation (500 \$), Domitille Dubois, Baccalauréat en enseignement au secondaire : profil français (500 \$), Sylvie Distefano, Baccalauréat en psychologie (500 \$), Marie-Pierre Fréchette, Baccalauréat en sciences comptables (Bourse étudiant-parent 500 \$), Patricia Mattos, Doctorat continuum d'études en psychologie: profil intervention (2 000 \$), Marie-Josée Marion, conseillère à l'aide financière du Service aux étudiants de l'UQTR.

Deuxième rangée (de gauche à droite)

Renaud Barrière, Maîtrise en lettres (avec mémoire - communication sociale) (1 000 \$), Émilie Froehlich, Baccalauréat en chimie (500 \$), Kareen Blais, Baccalauréat en enseignement des langues secondes (500 \$), Chantal Beaulieu, Baccalauréat en administration des affaires (Bourse de retour aux études de 500 \$), Marie-Claire Uwamariya, Baccalauréat en biologie médicale (500 \$) et Michel Volle, président du SPPUQTR.



Les professeurs Camille Chapados et Hélène-Marie Thérien, directrice du Département de chimie-biologie ont remis une bourse de 500 \$ à Émilie Froehlich, étudiante au baccalauréat en chimie et Marie-Claire Uwamariya étudiante au baccalauréat en biologie médicale.



Le professeur Léonard Dumas du Département des sciences de la gestion a remis une bourse de retour aux études de 500 \$ à Chantal Beaulieu, étudiante au baccalauréat en administration des affaires.

Offre d'emploi

Conseiller en relations de travail au SPPUQTR

Description : Le Syndicat des professeurs et des professeures de l'Université du Québec à Trois-Rivières (SPPUQTR) recherche, pour ses 380 membres, un conseiller en relations de travail. Le conseiller assiste les vice-présidents aux relations de travail et aux affaires syndicales.

Qualifications : Diplôme de premier ou de deuxième cycle en relations industrielles ou l'équivalent dans un domaine relié aux relations de travail ou au syndicalisme universitaire.

Exigences : Une bonne connaissance des structures organisationnelles universitaires, des lois du travail, des procédures judiciaires ainsi que des habiletés en communication écrite et orale.

Traitement : Selon la convention collective du personnel professionnel de l'UQTR.

Entrée en fonction : 1er mars 2010.

Faire parvenir un curriculum vitae détaillé au plus tard le **15 janvier 2010** à l'adresse suivante :

Secrétariat du SPPUQTR
Local 1115, pavillon Ringuet
Université du Québec à Trois-Rivières
C. P. 500, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7

Pour plus d'informations : 819-376-5011 poste 2387
Description détaillée de l'emploi : www.sppuqtr.ca

Membres du comité exécutif du Syndicat des professeurs et des professeures 2009-2010

M. Michel Volle, président, M. Alain Chalifour, premier vice-président aux relations de travail, M. Pierre Baillargeon, vice-président aux affaires syndicales, M. Ismail Biskri, vice-président aux affaires universitaires, M. Denis Auger, vice-président aux services à la collectivité, M. Yvan Leroux, secrétaire et M. Sylvain Beaudry, trésorier.

Le Point d'ancre est publié par le Comité exécutif

Pour correspondance :
SPPUQTR
3351, boul. des Forges C.P. 500
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7
Téléphone 819.376.5041
Télécopieur 819.379.2341
Courriel : syndicat.profs@uqtr.ca
Internet : www.sppuqtr.ca



**Syndicat des professeurs
et des professeures**
Université du Québec à Trois-Rivières

**Le logo du Syndicat des professeurs et des professeures
regroupe trois niveaux de signification :**

le livre ouvert
l'arbre en croissance
les mains ouvertes vers les étudiants et la société